

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 65 (1939)
Heft: 11

Artikel: Un nouveau pont au Château de Chillon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-49998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pompe à chaleur peut être particulièrement intéressante. Le problème est posé à notre industrie qui a toujours su s'adapter et n'a jamais manqué de savoir ni d'entrain au travail.

Un nouveau pont au Château de Chillon.

Cet intéressant ouvrage est dû à M. Otto Schmid, architecte du Château de Chillon.

Les travaux d'élargissement de la route cantonale (1933-1934) avaient fait disparaître les bancs en bordure du trottoir à l'arrêt de la ligne du tramway à l'usage des visiteurs du châ-

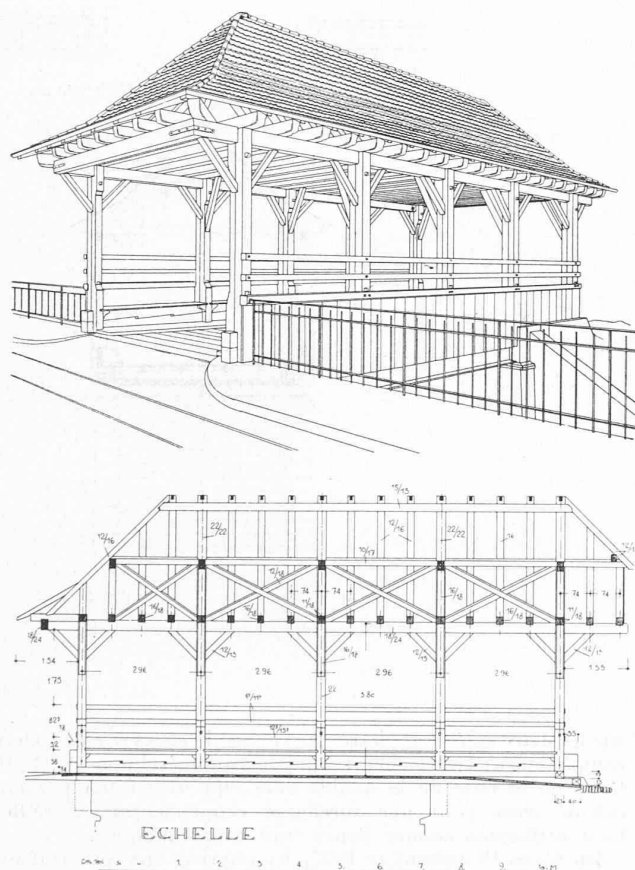


Fig. 1. — Perspective et coupe en long.

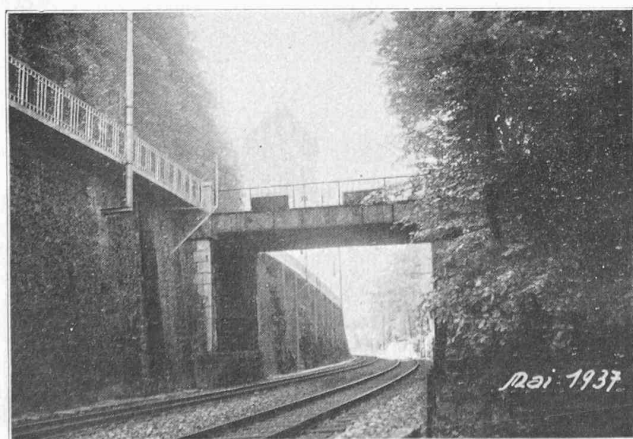


Fig. 3. — L'ancien ponceau métallique du Château de Chillon.

teau et du public en général. Le nouvel état des lieux ne permettant plus le remplacement desdits, il se posait la question de la création d'une sorte de refuge. L'architecte du château fut chargé de l'étude. Il a présenté un projet au Comité de Chillon sous forme d'un couvert en bois posé sur le ponceau métallique existant, franchissant la ligne de chemin de fer Lausanne-Simplon.

Le projet, inspiré par nos pittoresques vieux ponts en bois, comme il en existe encore en grand nombre dans nos cantons suisses, a eu l'heur de plaire au Comité qui a décidé son exécution.

On emploie avant tout les vieux bois de construction provenant de la démolition du hangar de la Cour (H) et d'autres pièces de notre réserve de vieux bois.

Il y a des belles pièces de mélèze provenant des montagnes de Corbeyrier et d'Yvorne et du chêne qu'on a trouvé à Noville et à Rennaz.

Comme travaux préliminaires, précédant la construction proprement dite, les charpentiers ont monté un plancher-épure dans le parc du château et confectionné et placé des gabarits sur le ponceau des C. F. F., à l'intention de la Commission technique qui est venue les examiner, discuter et approuver.

On passe à la taille des pièces sur épure, d'après les plans et dessins d'exécution élaborés par le bureau de l'architecte de Chillon (voir figures 1 à 2).

Le nouveau pont a 12,06 m de long, 5,55 m de large entre poteaux et 4,50 m de largeur utile pour le trafic des véhicules, entre les deux marchepieds. La hauteur libre entre le radier en plateaux et les solives, formant entrain à chaque chevron,

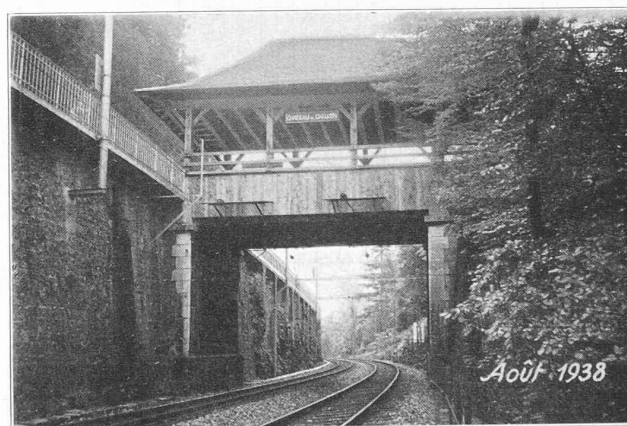


Fig. 4. — Le nouveau couvert en bois du château de Chillon.

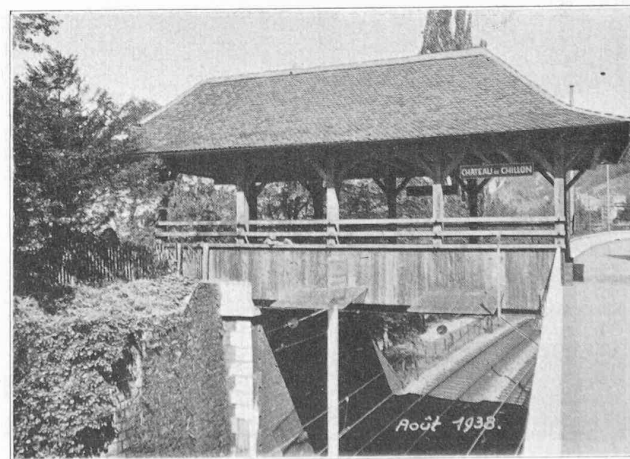


Fig. 5. — Le nouveau couvert en bois du Château de Chillon.

CHÂTEAU DE CHILLON COUVERT SUR PONT DU CHEMIN DE FER

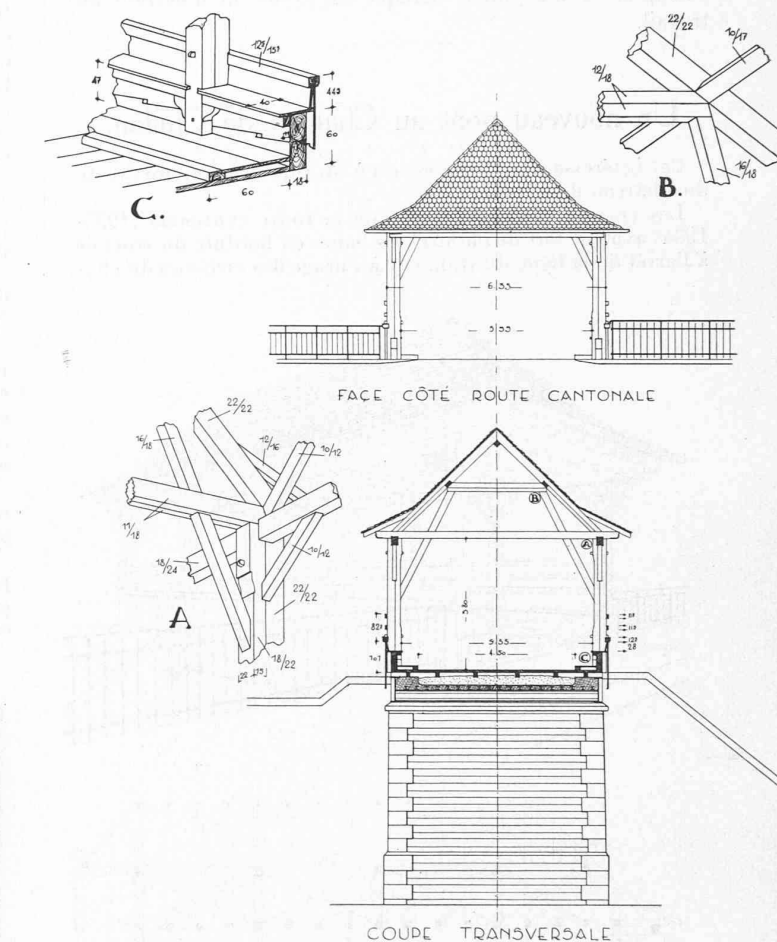
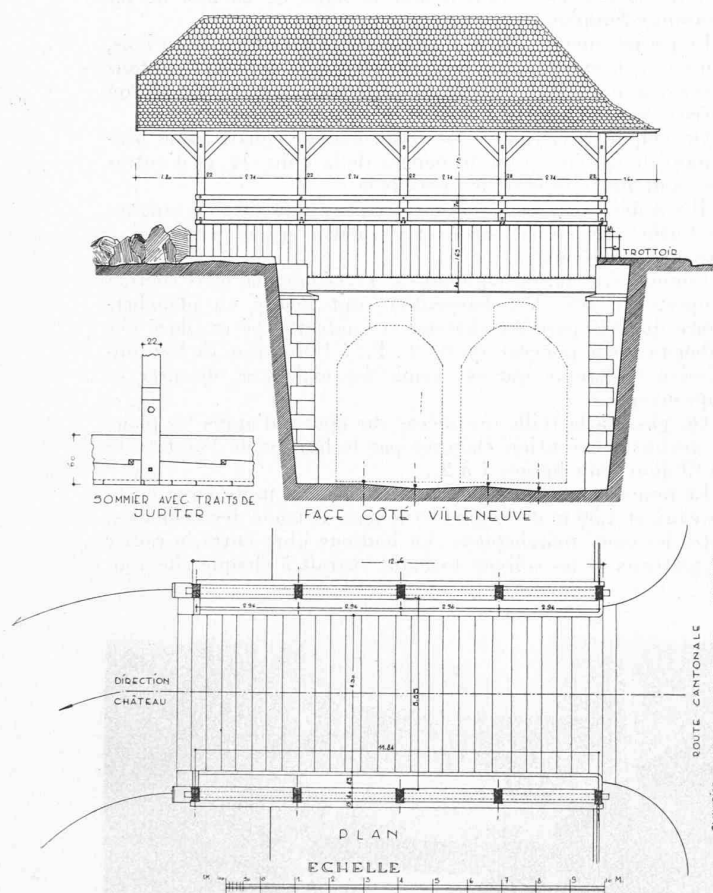


Fig. 2.

est de 3,80 m. Les plus grands autocars y passent sans encombre.

Mentionnons comme particularité les deux puissants sommiers latéraux en mélèze, assemblés en « traits de Jupiter », supportant les poteaux en chêne et partant, le couvert en entier. Ils ont une portée libre de 8,40 m et ne reposent que

sur les deux culées en pierre. De ce fait, le couvert en bois est complètement indépendant du ponceau métallique de 1891 (date de la pose de la double voie), qui certes n'a pas été calculé alors pour une surcharge supplémentaire pareille. Leur utilisation comme bancs était toute indiquée.

Du 15 au 19 septembre 1937, les ouvriers ont construit un



Fig. 6. — Le nouveau couvert en bois du château de Chillon, vue de dessous.

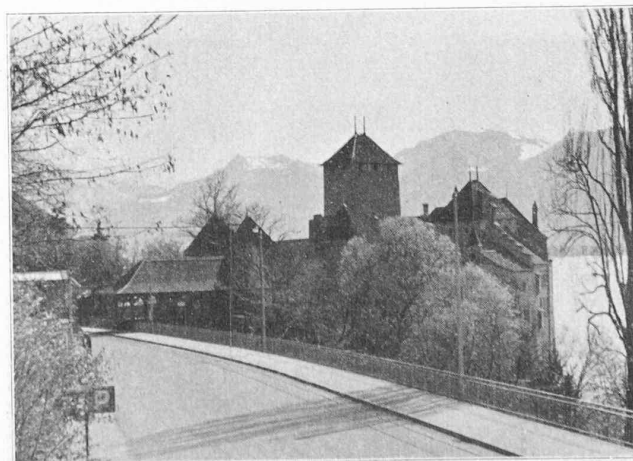


Fig. 7. — Le château de Chillon. Vue générale.

solide échafaudage de protection sous forme de hautes parois en planches en dehors du pont en fer, afin de permettre de travailler en toute sécurité, malgré le passage des nombreux trains à traction électrique. Le moindre contact avec les fils, chargés d'un courant électrique de 15 000 volts, aurait entraîné une mort certaine. Relevons que tout s'est passé sans le moindre accident.

Le montage des bois a commencé le 20 septembre. Il a été poursuivi sans interruption. Un mois plus tard, le pont est couvert. Le mois de décembre voit les derniers travaux, comme le platelage en madriers de chêne, les marchepieds, les bancs avec leur garde-fous, etc., et le samedi 18 décembre le pont est terminé.

Il a coûté Fr. 11 786,30, dont voici le détail :

A. Travaux en bois :	
Livraison des bois de construction . . .	Fr. 5 643,85
Main-d'œuvre pour taille dudit et montage	» 5 048,20
B. Fers de construction	» 226,45
C. Couverture et ferblanterie, y compris livraison des vieilles tuiles	» 867,80
Total	Fr. 11 786,30

L'ouvrage répond à un double but.

Il attire l'attention du passant sur le château qui, de plus en plus caché derrière un rideau d'arbres, passait inaperçu surtout du touriste en auto, toujours pressé et roulant à vive allure sur la route cantonale devenue une vraie autostrade en cet endroit.

Quant à son utilité, un journal local a écrit : « Demandez donc aux promeneurs et visiteurs du château ce qu'ils en pensent. C'est l'asile sûr en cas de pluie, la halte indiquée, le refuge où l'on attend le tram... ».

II^{me} congrès de l'industrie et de l'artisanat des poêles en faïence.

Le succès fort réjouissant remporté, à fin 1937, par le premier congrès, au Bürgerhaus, de Berne, a permis d'envisager la répétition annuelle, alternativement dans différentes villes suisses, de ces réunions communes exclusivement techniques et professionnelles de l'Union suisse des fabricants de poêles en catelles (USFP) et de la Société suisse des maîtres poêliers-fumistes (SMP). C'est ainsi que, récemment, le II^e congrès a pu avoir lieu à Zurich, à la « Zunft Haus zur Schmiden », dont les locaux aux magnifiques poêles en catelles convenaient tout spécialement comme cadre de cette réunion. Celle-ci fut présidée par M. J. Wattenhofer, ancien conseiller national, président central de la SMP, et fut fréquentée par plus de 120 membres des deux sociétés venus de toutes les régions de la Suisse, du Léman aux Grisons. Les objets principaux à l'ordre du jour étaient deux causeries. Dans la première, M. G. Fuchs, directeur, traita le problème de la « Propagande moderne dans la construction des poêles en catelles » et exposa que les notions actuelles de la science permettent précisément, au point de vue hygiénique et économique, de placer le poêle à catelles en faïence au premier plan des systèmes de chauffage pour appartements. Le principe dominant de cette propagande doit être « Développement par la qualité du travail et le perfectionnement du rendement ». Nos systèmes modernes de chauffage par poêles en catelles démontrent que de grands progrès ont déjà été faits en ce domaine ; ils sont en mesure de satisfaire les plus grandes exigences quant à la climatisation des locaux, l'utilisation rationnelle du combustible et la simplicité du service. Puis M. W. Häusler, ingénieur, conseiller technique de la Société suisse des maîtres poêliers-fumistes et de l'Union suisse des fabricants de poêles en catelles, orienta l'assemblée sur ce que sera le groupe des poêles en catelles de l'Exposition nationale. Il fait partie du Pavillon de la « Céramique », qui groupe toutes les industries et métiers céramiques de la Suisse, de la porcelaine à la tuilerie, ainsi que l'industrie du verre. Outre quelques intéressantes présentations de la construction du poêle en catelles moderne, le développement pris par l'industrie et l'artisanat du poêle en catelles sera illustré par l'Office de consultation

technique que ces deux groupements entretiennent en commun à Zurich. Cet office étudie, comme on le sait, tous les problèmes techniques de la branche : études technico-scientifiques, normalisation, instruction professionnelle, informations, conseils dans toutes les questions de chauffage, etc. Ces exposés et l'active discussion qui les suivit donnèrent aux assistants l'impression très nette que l'industrie et l'artisanat du poêle en catelles ont fait de sensibles progrès, qui ont même attiré l'attention de l'étranger, qui les suit avec intérêt. La branche de la construction de ces poêles, qui a du reste hérité d'un glorieux passé dans notre pays, prouve ainsi qu'elle a la volonté de reprendre l'importance qu'elle avait jadis dans notre artisanat.

Inauguration du pavillon de l'aluminium à l'Exposition nationale suisse.

Notre « métal national » a eu l'honneur de voir, le 9 mai, l'élite de la Technique venir admirer les résultats les plus parlants de son industrie florissante. Exposition d'objets finis, sans doute, mais aussi des procédés de fabrication et de transformation, de recherches et d'essais, à laquelle sont même adjoints une salle de conférences et un cinéma. Au total plus de 160 exposants occupent une surface de 3000 m².

Il faut y aller voir pour mesurer les progrès accomplis par notre industrie de l'aluminium, dans les 50 années dont elle vient de fêter le jubilé. On y trouvera illustrés, entre autres, l'exploitation de la bauxite, la métallurgie de Neuhausen et le laminage de Chippis, en même temps qu'on prendra connaissance des recherches savantes et des résultats du Laboratoire qui nous a valu les spécialités vendues aujourd'hui sous le nom d'Avional, d'Anticorodal, de Peraluman, d'Aldrey. Alors que la production n'atteignait, en 1889, qu'un peu plus de 3 tonnes d'aluminium, elle s'est élevée, l'an dernier, à plus de 58 000 tonnes sous l'experte direction des Martin Schindler, Huber-Werdmüller, Gustave Naville ; une médaille de cinquantenaire reproduit leurs effigies, tandis que l'avers rappelle les traits des pionniers scientifiques du début, le Français Héroult et l'Allemand Kiliani.

Tout en conservant l'unité exigée par la Direction de l'Exposition nationale la S. A. pour l'industrie de l'aluminium n'a pas craint de consacrer, dit-on, un million de francs à sa belle démonstration pour proclamer bien haut le sens de son effort résumé dans ces deux « slogans » :

« L'énergie suisse, alliée à l'esprit d'invention européen, a créé, dans l'espace de 50 années, une industrie mondiale. » — « Avec la force de ses torrents alpestres, la Suisse produit son propre métal. »

De l'honnêteté dans le commerce de la chaleur.

Nous lisons dans *Chaleur et Industrie* de mars dernier :

Il est superflu de rappeler que l'établissement des unités et instruments de mesure, que la vérification et le contrôle permanent de ces instruments ont, en dehors du but scientifique, un but purement pratique qui est l'honnêteté dans les échanges.

Où les unités sont bien définies, les instruments de contrôle bien établis, le contrôle bien assuré, il n'y a pas de conflit.

Il est presque sans exemple, dans la vie moderne, que des discussions surviennent sur les poids, sur le volume de gaz ou d'eau, sur la quantité d'électricité débitée.

Or, un élément qui joue un rôle de plus en plus grand dans notre existence, la chaleur fournie par le chauffage central dans les immeubles d'habitation, est complètement laissé à l'appréciation la plus fantaisiste et souvent la plus intéressée.

Quand un propriétaire loue un appartement d'un immeuble, pourvu du chauffage central, il a le choix entre deux formules de rémunération pour ce chauffage : ou bien il ajoute une somme forfaitaire en s'engageant à chauffer, mettons du 15 septembre au 15 avril, ou bien il se charge de répartir entre les divers locataires la dépense de combustible qu'il subira pendant l'hiver.